

Site Internet ouvert par **Laurent Lagriffoul**
<http://membres.lycos.fr/apsicbr/brens.htm>
<http://apsicbr.free.fr>

Adresse mail : apsicbr@hotmail.fr

Mme Angelita Bettini, Présidente

M. Remi Demonsant, Secrétaire

Calendrier des cérémonies officielles, hommages et manifestations : AOUT-SEPTEMBRE

. Dimanche 22 août : 66^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac :

- 10 h 15 : recueillement devant la stèle du camp de Brens, route Dora Schaul
- 11 h : célébration de la Libération devant le Monument aux Morts de Gaillac
- puis le cortège se dirigera vers le Square Joffre : une statue représentant une femme aux mains liées y rappelle les déportées juives qui ont effectué le trajet « Camp de Brens - gare de Gaillac » en direction d'Auschwitz (il y eut 4 déportations de 1942 à 1944) via Saint-Sulpice et Drancy.

26 août 1942 : grande rafle en zone non occupée, 31 internées rejoignent le camp de Saint-Sulpice, avant de partir pour le camp d'extermination, avec d'autres juifs arrêtés dans le Tarn. Groupe Vendôme et organisations de la Résistance soutiennent cette manifestation. Notre association a le **désir de créer un lieu de Mémoire et de Pédagogie**, avec l'appui des municipalités - Brens, Gaillac - Conseil Général du Tarn... et par une prise de conscience par les citoyens d'un enjeu important et l'intervention de la Communauté des Communes Tarn et Dadou.

. Samedi 4 septembre : cérémonie du souvenir des internés et déportés du Camp de Saint-Sulpice à 10h.
Cérémonie en ce lieu de détention pour 4600 personnes (octobre 1940-août 1944) avec **Henri Steiner** - l'un des rescapés d'Auschwitz, artisan de l'action d'honorer les « Justes » dans le Tarn.



Commune de
SAINT-SULPICE

www.ville-saint-sulpice-81.fr

LE MAIRE DE SAINT-SULPICE

et

LE CONSEIL MUNICIPAL

ont l'honneur de vous informer qu'une cérémonie commémorative
se déroulera devant la Stèle du Camp d'Internement de St-Sulpice le :

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2010 à 10 H 00

*La mise en place se fera sur les lieux de la cérémonie à 10 h 00.
Je vous serais obligé de bien vouloir nous faire l'honneur de votre présence.*



HÔTEL DE VILLE

Parc Georges-Spénale - 81370 Saint-Sulpice - Tél. : 05 63 40 22 00 - Fax : 05 63 40 23 30
mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

. 11 septembre : « Faites » des Associations, sur le site de Pichery, à Gaillac, de 10h à 18h.

Notre association y sera représentée. Notre « famille » intitulée « patrimoine-environnement-mémoire » se trouvera, si le temps le permet, sous les arbres devant le château de Pichery (près de la piscine). En cas de mauvais temps, nous serons à l'intérieur du gymnase. La couleur qui nous est attribuée est « vert d'eau ». Nous espérons votre visite et, éventuellement, votre participation à notre stand.

Notes de lecture: (par Michel de Chanterac)

16 septembre 1943 : L'ÉVASION DE LA PRISON DE CASTRES

De Jonny GRANZOW

L'Etat Français, pour être efficace dans sa mission essentielle négociée dans le cadre de la collaboration avec l'Allemagne nazie - *traquer « l'antifrance » et purger le pays de ses « étrangers indésirables »* - avait organisé son énorme appareil répressif à un double niveau.

* une justice aux ordres : les magistrats avaient fait allégeance, sous peine de révocation, au maréchal Pétain.

* l'administration préfectorale, sous tutelle du ministère de l'Intérieur, organisait l'internement administratif, avec des procédures plus rapides et expéditives qu'un procès, un jugement, une condamnation.

La séparation des pouvoirs était une fiction et **le ministère de l'Intérieur, et non la justice, était la cheville ouvrière de la répression.**

L'exemple de Guy Moquet est emblématique de cette dérive. Condamné par la justice pour acte de résistance, et ayant purgé sa peine, il a été interné au camp de Châteaubriant... Angelita Bettini, condamnée avec sursis pour atteinte à la personne sacrée du maréchal a été internée de 1942 à 1944 dans les camps du Récébédou, de Rieucros, de Brens, de Gurs sans que jamais le motif de son internement lui soit notifié.

D'octobre 1941 à octobre 1943, a été créé à la prison de Castres un « centre de séjour surveillé » - une prison dans la prison - dépendant non de l'administration pénitentiaire mais du ministère de l'intérieur (René Bousquet à l'époque) où les prisonniers étaient maintenus au secret.

Dans ce « centre de séjour surveillé », rattaché administrativement au camp de Saint-Sulpice, ont séjourné d'abord des allemands antinazis, puis des français, des républicains espagnols, des polonais, des belges, des yougoslaves et même des officiers alliés arrêtés en cours d'opération.

Tous résistants, ils venaient d'horizons divers : **leur point commun était l'anti-fascisme.**

L'historien et écrivain allemand **Jonny Granzow**, dont un oncle Karl a séjourné dans ce « Centre de Séjour Surveillé » avant d'être livré aux nazis en vertu de l'**article 19 de la Convention d'Armistice** du 20 juin 1940, a patiemment reconstitué, à partir d'archives diverses et de témoignages, le parcours de ces prisonniers. Ceux-ci ont organisé et réussi l'**exploit d'une évasion spectaculaire (38 évadés)** - une des plus importantes de cette période avec celle du Puy en Velay.

Le livre « **16 septembre 1943 : L'évasion de la Prison de Castres** » a été édité, avec l'appui du Conseil Général du Tarn, dans la collection Histoires, chez Loubatières. Ce livre, préfacé par Alain Boscus, se lit comme un polar. Il met en lumière le rôle joué par les antinazis allemands qui, comme Dora Schaul, après leur évasion, ont rejoint la Résistance française et contribué à la libération de notre pays. Il nous intéresse, à nous Gaillacois, pour deux raisons :

* Le père de Maria Jacottet, **Josef Wagner, a été mis au secret dans ce centre, avant d'être livré par Vichy aux nazis.** Maria a fait des démarches pour le libérer qui n'ont malheureusement pas abouti.

* **Le « centre de séjour surveillé » de Castres a été transféré à la prison de Gaillac le 18 octobre 1943, jusqu'à l'attaque de la prison par le Groupe Vendôme et les Guerilleros espagnols, dans la nuit du 12 au 13 juin 1944, une semaine après le Débarquement.**

Comme l'écrit Alain Boscus dans sa préface : « La mémoire collective locale avait condamné à l'oubli ces évadés de Castres... Il n'est pas sans intérêt que ce soit justement un allemand qui ait mis en lumière cet épisode de notre histoire, longtemps resté dérangeant... Jonny Granzow fait partie de ceux qui pensent, à l'instar de Lucie Aubrac, que **le verbe « résister » doit encore se conjuguer au présent...** « La bête immonde » est toujours féconde et le déni de réalité tout comme l'amnésie historique ne font que la servir. ». Ainsi l'histoire du Tarn est mieux connue grâce à Jonny Granzow, comme la commune de Brens est connue à Berlin grâce à Peter, fils de Dora Schaul, qui y a fait apposer une plaque en l'honneur de sa mère, avec l'appui de la municipalité.

Nous vous annonçons, d'ores et déjà, que **la « Journée Internationale des Femmes »** - qui a lieu chaque année, en mars, à la Salle des Spectacles - aura lieu le **12 mars 2011 au Foyer Socio-culturel de Brens.**

Rappel pour les adhérents qui ont oublié la cotisation 2010

La cotisation individuelle est toujours fixée à un minimum de 10 €, couple 15 €. (chèque à l'ordre de l'APSICBR), à adresser à notre trésorière : Mme Jeannine Audoye, 54 Avenue Rhin et Danube - 81600 GAILLAC